

LA GAZETTE DU NORD

VOLUME 26 — No 9

SAINT-JEROME, VENDREDI, 2 FEVRIER 1945

Cir. 4 sous le numéro

L'épiscopat canadien et les droits de la minorité

(Du "Droit", d'Ottawa)

Dans leur dernière déclaration, les membres de l'épiscopat canadien ne se sont pas contentés d'affirmer, comme principe général, que les minorités ethniques ont droit à leur culture et à leur langue. Ils sont entrés dans des détails d'application pratique en notre pays et se sont inspirés des conditions existantes.

Ils désirent que la paix règne au Canada et que l'on prenne les moyens de l'y établir, "une paix faite d'entente et d'estime réci-

proques entre les divers éléments constitutifs de la Confédération, l'élément anglais et l'élément français, une paix faite aussi de bienveillance et de générosité à l'égard de toutes les minorités ethniques et religieuses qu'abrite notre vaste pays."

Après avoir rappelé que la démocratie véritable doit poser ses assises, non pas précisément sur la volonté prédominante du plus grand nombre, mais sur la poursuite du bien commun dans le respect de la dignité et de la liberté de la personne humaine, et dans "l'exercice constant de la justice distributive à l'égard des individus et des groupes qui composent la communauté politique et nationale", nos évêques entrent dans de nouvelles précisions. Ils affirment que la législation scolaire de la plupart des provinces est défectueuse, qu'elle appelle "de profonds redressements, à l'endroit surtout de l'élément catholique et l'élément français, si l'on veut qu'elle reflète vraiment l'esprit d'entente qui a présidé à la constitution canadienne". Ils mettent en regard le traitement accordé par la province de Québec à ses minorités religieuses et ethniques, et celui que les autres provinces imposent à leurs minorités. Le contraste est frappant et, tant que ces inégalités subsisteront, il sera "vain de parler d'égalité de sacrifices, vain aussi d'espérer voir régner chez nous cette confiance mutuelle indispensable à la paix et à la prospérité publiques".

Les membres de l'épiscopat plaçant donc le règlement des minorités religieuses et ethniques au premier rang des conditions qui doivent présider à l'établissement de la justice, de l'ordre et de la paix à l'intérieur de notre pays. Et s'ils en parlent aussi franchement, c'est que ce problème existe, à un degré quelconque et la plupart du temps à l'état aigu, dans toutes les provinces à majorité anglaise. Dans plusieurs de ces provinces, il a été soulevé au lendemain même de la Confédération, ou quelques années plus tard, et aujourd'hui, à de rares exceptions près, les minorités continuent d'être soumises aux mêmes vexations. Ce problème n'a encore été nullement définitivement réglé selon les normes du droit naturel, de la justice distributive et des droits constitutionnels.

Chez les Dames Patronesses de l'Hôtel-Dieu

Plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation des Dames Patronesses de l'Hôtel-Dieu et se sont rendues jeudi dernier dans l'après-midi, à la partie de cartes organisée à la Salle des Chevaliers de Colomb.

Le prix de présence a été gagné par Mlle Isabelle St-Onge. Plusieurs prix de cartes ont aussi été distribués aux gagnantes et un délicieux goûter a terminé la réunion.

La recette abondante est au profit de notre hôpital local, l'Hôtel Dieu d'Amos.

Les frères Corriveau établiront une fonderie à Amos

La campagne entreprise par notre Chambre de Commerce des Jeunes dans le but de doter notre ville de nouvelles industries commence à porter ses fruits.

C'est ainsi que le 17 janvier dernier à sa première assemblée régulière de ce corps public en 1945, les nombreux membres présents ont pu prendre contact avec MM. Gérard Corriveau ingénieur métallurgiste et Lucien Corriveau ingénieur mécanicien qui leur ont fait part de leur projet d'établir une fonderie en notre ville.

M. Gérard Corriveau donna des précisions intéressantes sur la nature de cette industrie, les détails de son organisation et les perspectives de succès qui l'attendent. L'assemblée adopta immédiatement une résolution assurant à MM. Corriveau la collaboration de tous ses membres, tout en les félicitant de leur belle initiative.

Alors que M. Lucippe Hivon, président, dirigeait les délibérations Me Charles Barbès secrétaire donna lecture des minutes de la dernière assemblée. M. Paul D. Boucher président du comité des Mines formé récemment, déposa un rapport portant sur les possibilités de développement minier autour de notre ville.

Le conférencier du jour fut M. Paul Lemieux, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers d'Amos qui présenta un travail fort intéressant sur l'oeuvre de l'école dont il a la direction.

Le comité du recrutement marche de progrès en progrès. En effet, notre Chambre de Commerce des Jeunes compte maintenant cent membres *bona fide* et l'on se propose d'augmenter encore ce nombre.

Cours avicoles à St-André-Avellin

Monsieur J. W. Delaney, agronome régional de Hull, nous informe que le ministère provincial de l'Agriculture, en collaboration avec le Secrétariat de la province de Québec (Service de l'Aide à la Jeunesse) et le ministère fédéral du travail organisent, pour la semaine du 12 février prochain, un cours abrégé d'aviiculture à St-André-Avellin, dans le comté de Papineau.

Ce cours, qui durera une semaine, est offert gratuitement aux aviculteurs, hommes et femmes de 16 à 35 ans. Les jeunes des comtés de Papineau, Hull, Gatineau et Pontiac, qui sont intéressés à l'industrie avicole, y sont spécialement invités.

Le transport et la pension des élèves sont défrayés par le Service de l'Aide à la Jeunesse; les professeurs sont recrutés au sein du personnel des ministères de Québec et d'Ottawa.

Le cours sera très pratique et portera sur toutes les phases de l'élevage des volailles et sur le contrôle des maladies.

Funérailles de M. A. Ouellet, de Valdor, Québec

Val-D'OR, (Qué.), le 29 —
— Un bel hommage a été rendu, jeudi le 18 janvier, à Val-d'Or, à la mémoire de M. Antoine Ouellet, époux de Marie-Louise Nault, décédé subitement le lundi, 15 janvier dernier, à l'âge de 48 ans.

Le défunt qui ne demeurait à Val-d'Or que depuis quelques mois, était un des pionniers d'Amos. Ses funérailles ont eu lieu à 9 heures, en l'église St-Sauveur-Mines, de Val-d'Or, au milieu d'une assistance considérable. M. le curé G. Forest, V.F. fit la levée du corps et chanta le service, assisté de M. le vicaire J. Lapointe, d'Amos, et de M. l'abbé Pellierin.

Outre son épouse, née Marie-Louise Nault, le défunt laisse pour pleurer sa perte, ses enfants, Pierrette, Lucien et Roger Ouellet, de Val-d'Or ses belles-filles, Mlles Rose, Marthe Casabon, Mme Jos Cyr (Pauline), Mme Fernand Michaud (Lucille) et Mme Léo Laframboise (Madeleine), toutes de Val-d'Or, et un beau-fils André Casabon, en service actif en Italie; ses soeurs et frères: Mlle Alphonsine Ouellet, de Montréal; Mme Bruno Sureau, de Campbellton N.B., et M. Jos Ouellet, de Vancouver; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Bruno Sureau, de Val-d'Or; Mme Arthur Ouellet, de Campbellton, N.B., Mme Jos Ouellet, de Vancouver; M. Albert Nault et Mlle Reine Nault d'Amos; M. et Mme Bruno Nault, d'Amos; M. et Mme Joseph Boucher et M. Mme Josephat Bourgeois de Malartic; M. et Mme Frank Sigouin, de Bourmont; M. et Mme Joseph Nault, de Sullivan; M. et Mme Lucien Lafrance, de Beauport; M. et Mme Dave Hunter, de Rouyn; M. et Mme Omer Nault, de Clova; M. et Mme Don Lymborner, de Montréal.

De plus, le défunt laisse sept petits-enfants et un grand nombre de neveux et nièces.

Feu M. Téléphore Saint-Arnault

Nous avons le regret d'apprendre, le décès de M. Téléphore Saint-Arnault, survenu dimanche le 21 janvier à la résidence de son gendre M. Pierre Bernard, à l'âge de 78 ans.

C'est en 1912 que M. Saint-Arnault vint se fixer en Abitibi. Cultivateur de son état, il a toujours habité Amos dont il a été l'un des pionniers. Lui survivent sa femme et une famille de 17 enfants vivants.

Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale, mercredi matin le 24 à 9.00 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. A Madame Saint-Arnault et à sa famille nous offrons nos plus sincères condoléances.

Il ne fait aucun doute qu'un nombreux public agricole tiendra à profiter encore de cette initiative.

Les formules d'inscription pourront être obtenues en s'adressant à l'agronome de division, aux gérants des sociétés coopératives et aux secrétaires des cercles de l'U.C.O.

LA FERME

Dans la paroisse, le 9 janvier, nous mentionnons l'arrivée de la famille D. Damphousse, professeur d'agriculture, en vacances chez ses parents de St-Paulin et de Montréal, à l'occasion des noces d'Or de M. et Mme Phyllis Desjardins, Montréal, père et mère de Mme Damphousse.

Le 10, notre dévoué Père Curé, dont la santé est déprimée depuis assez longtemps, recevait un précieux renfort dans la personne du distingué et joyeux Père Maxime Ducharme, c.s.v. ex-Vicaire au Christ-Roi de Joliette. Cordiale bienvenue au nouveau Vicaire et Aumônier de l'Ecole d'Agriculture.

Le lundi, 14 courant, M. F. Lévesque de Cochrane, employé à l'Office National du Film, nous donnait d'intéressantes vues sonores sur divers "Reportages"; La Route du Nord; et le Canada de demain. Une fois de plus nous le remercions chaleureusement, ainsi que son Département éducatif, avec vive attente de son autre tour de circuit au prochain mois.

A la grand-messe du 21, le R. Père Vicaire inaugura une nouvelle série d'instructions religieuses, dont le thème sera les Sacrements.

A l'Ecole d'Agriculture, les élèves sont tous revenus en classe depuis le 8 courant.

La Journée du 10 fut consacrée au CULTE PERPETUEL à saint Joseph, aux intentions de cette pieuse association d'Ottawa, Manitoba, et à toutes les intentions du personnel.

Le 18, nos deux distingués Agronomes Frère Lazure et M. Damphousse, prenaient part à la réunion des Agronomes de la région, à Amos.

Le goudet est à l'honneur à toutes les récréations du midi et du soir, mais surtout le dimanche après-midi, alors qu'il se prend une partie en règle. Avec les moyens de fortune, pour ne pas dire d'infortune, qui sont encore à notre disposition, l'on a réussi à s'organiser bien convenablement; et l'entrain fit monter vite le thermomètre de la joie, et de l'intérêt, grâce à l'ardeur juvénile des étudiants, comme à la sympathie et à la collaboration des maîtres. Les clubs, que l'on peut juger balancés, ont donné à date deux intéressantes exhibitions aux résultats suivants: Le St-Viateur victorieux sur le S.-Isidore, par 5 à 3, puis par 5 à 4 points.

Des apprentis du métier ont bien goûté un peu à la rondelle ou au bâton; mais, comme on dit, "c'est le métier qui rentre" par certaines caresses un peu rudes parfois; ça aguerrit, donne de l'endurance et rend plus prudent aussi.

Le 17 janvier, la grève générale des chemins de fer en Hollande occupée, grève ordonnée par le gouvernement de ce pays, entraina dans son sillage.

Le nombre des Juifs dans les forces armées du Canada, d'environ 16,000, représente une proportion de 9.5% de leur population totale au pays.

LA GAZETTE DU NORD

Journal hebdomadaire
Édité par la Publicité Régionale

Administrateurs { **Gustave Duguay, N.P.**
C.P. 69, Amos, Qué.
Gabriel Grenier
1206, Craig Est, Montréal
Rédacteur en chef : **Joseph Duguay**

Abonnement : \$1.50 par année

Ce journal est imprimé par
l'Imprimerie J.-H.-A. Labelle Ltée
303, avenue Parent, St-Jérôme

La Fédération Fédérale Nationale

"Pour l'Unité nationale"

Au-dessus des polémiques que soulève, ou ressuscite, l'élection complémentaire de Gray-Nord, monte encore, à travers la presse anglophone du pays un murmure d'aspiration vers l'ère de paix dont devra jouir, assez prochainement, chacun l'espère, le Canada après la victoire finale. Cette ère de paix, il faut "l'organiser", c'est-à-dire y penser dès maintenant. Devant l'Association libérale du Manitoba, à l'hôtel Fort Garry de Winnipeg, le mardi 16 janvier, l'honorable J. L. Ilsley, ministre des Finances, souligna la nécessité de regarder plus loin. Ses remarques induisirent la WINNIPEG FREE PRESS à consacrer trois éditoriaux aux problèmes de la reconstruction :

"C'est peut-être là l'indice que le gouvernement, en temps de guerre, ne veut participer à aucune controverse de caractère politique, mais le discours de l'honorable Ilsley est l'un des rares de son genre à être prononcé devant un auditoire local... De ce fait l'excellent discours du ministre n'en a que plus de poids. Oubliant toute considération partisane, la plupart des gens admettent que M. Ilsley avait une bonne cause en main et qu'il l'a bien exposée... M. Ilsley est un homme pratique : il n'a pas fait, ou presque pas, de promesses ; il a parlé de réalisations... Il y a, dit-il deux fins à atteindre : gagner la guerre et gagner la paix. C'est à propos de la paix que son discours nous intéresse davantage. En décrivant l'objectif, peut-être s'est-il trop inspiré des conditions présentes : emploi pour tous, à de bons salaires, une division juste entre les revenus du salarié de la ville et du travailleur agricole, la sécurité sociale, et tout et tout. Mais, comme le texte même de son discours le révèle, il y a mis des garde-fous qui manquent aux programmes des autres partis. Ce n'est pas, a-t-il ajouté, matière de doctrine libérale que de miner la confiance qu'ont les particuliers en eux-mêmes ni d'affaiblir l'amour de la liberté. Pour citer ses paroles : "Ce n'est que grâce à la liberté que nous pouvons espérer maintenir et développer cet esprit d'initiative et cet esprit d'entreprise si nécessaire, si nous sommes pour produire des choses et en même temps progresser de façon satisfaisante".

L'éditorialiste résume ensuite à larges traits le discours du ministre, comment nous devons

assurer la sécurité collective, comment nous devrions coopérer à l'établissement de la paix et à son maintien, puis à l'organisation mondiale. A ce sujet, M. Ilsley avait parlé des mesures déjà prises : ouverture de marchés extérieurs par la corporation d'assurance des exportations, par le projet d'un système mondial de monnaie qui régirait une autorité unique, par les crédits à longs termes, par les abaissements de tarif, par les ententes multilatérales, en opposition aux ententes réciproques, par l'expansion des services des commissaires industriels, etc... Naturellement, M. Ilsley, note le journaliste, prêchait pour son parti, mais le programme exposé s'opposait tout de soi, dans l'esprit des auditeurs à celui du parti conservateur et à celui de la C.C.F. A celle-ci, il opposait l'importance du commerce, des échanges ; à celle-là il disait qu'il faut regarder notre effort de guerre comme un tout et non pas comme une simple occasion d'imposer la conscription. Et l'auteur conclut :

"Le discours de M. Ilsley venait à son heure et portait au but. On peut l'accepter comme une déclaration de principe, à la fois assez élémentaire et assez générale, du point de vue libéral. Il faut en juger d'après les réussites de temps de guerre et aussi d'après les plans préparés en vue de l'après-guerre. Et, ce qui est plus important que tout, le discours comporte, en termes neufs, une définition de l'essentielle philosophie libérale de la liberté individuelle et de la liberté économique."

Dans ce même discours, M. Ilsley avait fait allusion à la collaboration nécessaire entre les provinces et le gouvernement central. Elle venait à point puisque le lieutenant-colonel Drew avait soulevé l'épouvantail de l'autonomie provinciale. D'un bout à l'autre du Canada, les journaux ont, comme on dit, "mordu". Le VANCOUVER SUN intitule son éditorial : "Colonel Drew Rraises a Bogey" (Le croquemitaine du colonel Drew) :

"Même avant la guerre, les problèmes constitutionnels (qu'amènent les partages de pouvoir entre le Dominion et les provinces) étaient devenus vexants et il était évident qu'il faudrait redéfinir les limites des juridictions et des obligations si l'on voulait le progrès du pays. La guerre n'a fait qu'aggraver la-

culté de ces problèmes. Mais l'insistance du colonel Drew à l'effet qu'une conférence entre les parties intéressées doit se tenir immédiatement, sous risque de voir régner le chaos, laisera les Canadiens en général plutôt froid en y repensant. Normalement, l'an 1945 en serait une d'élection et il serait stupide de s'attendre que les problèmes futurs du Canada puissent être discutés dans la nécessaire atmosphère de collaboration et de bonne volonté, alors que les politiciens — à la fois dans l'arène fédérale ou dans les provinciales — se jettent à la gorge les uns des autres... Le ton du discours de M. Drew révèle bien que ses motifs sont d'ordre "électoral". Il a clairement indiqué qu'il désire la fin du règne de M. King et de son gouvernement. Le colonel Drew viendrait donc à Ottawa, une hache à la main. M. Duplessis de Québec, M. Douglas de Saskatchewan et M. Manning d'Alberta pourraient difficilement se défendre contre la tentation d'un avantage politique ; il en résulterait une de ces chicanes dont tout pourrait sortir, sauf les améliorations que tous les Canadiens désirent."

* * *

La place que le Canada, en tant que fédération de provinces, doit occuper dans le monde de l'après-guerre est un sujet de constante préoccupation dans la presse canadienne de langue anglaise. A l'autre extrémité du pays, la HALIFAX CHRONICLE y allait, le 19 janvier, d'un éditorial : "Canada As an intermediate power". (Le Canada dans le rôle de puissance moyenne et y notait :

"La nouvelle la plus intéressante pour les Canadiens, c'est que des pourparlers ont déjà pris place entre les Etats-Unis et notre pays quant aux propositions avancées à Dunbarton Oaks. Dans ces pourparlers, le Canada aurait souligné que dans les divers conseils (proposés par les délégués de Dunbarton Oaks), il devrait y avoir place pour les pays qui, comme le Canada ne sont ni de grandes puissances ni de petite nations, mais de qui on commence à parler comme de "pays moyens. Le poids qu'ont exercé ses diplomates à la conférence de l'air, à Chicago, démontre que le Canada n'est plus un pays à laisser en dehors des conseils des grandes puissances... Le Canada continuera sans doute à s'enorgueillir d'être l'ainé des Dominions, mais il ne peut pas plus longtemps continuer de suivre la politique britannique comme une chose qui va de soi. Le régionalisme ne peut pas être la politique idéale du Canada. Ses intérêts demandent un vaste système de collaboration mondiale".

* * *

Il faudrait encore noter que la presse anglaise s'intéresse aussi à la question polonaise, que plusieurs journaux s'offusquent du discours de Churchill, qu'un lecteur même, John J. Fitzgerald, de Blind River, Ontario, a fait insérer une lettre ouverte de deux pleines pages dans le OWEN SOUND DAILY SUN-TIMES, à ses frais et au taux courant de publicité (soit \$240), pour dire au premier ministre et au général McNaughton qu'ils devraient se dissocier de Churchill... Il faudrait, il faudrait, mais qui peut tout lire ?...

Soumis dans l'intérêt d'une meilleure compréhension du sentiment canadien tel qu'il existe chez nos compatriotes,

La restauration sociale par l'effort individuel

Un mouvement nouveau se manifeste-t-il, une invention s'inscrit-elle au chapitre du progrès, vous découvrez au point de départ un homme, un esprit. Dans l'ordre moral, intellectuel, social, il en est ainsi. Les réformes, bonnes ou mauvaises, s'appuient, en définitive, dans leur début et dans leur réalisation, sur l'homme, sur sa formation morale et intellectuelle. "L'homme, écrit avec raison Funk-Brentano (*La civilisation et ses lois*, p. 142), est le facteur permanent et le seul facteur réel de la civilisation, c'est par l'homme qu'elle s'explique et si l'on veut tenter d'en modifier le développement, c'est sur l'homme, sur chaque homme individuellement qu'il faut agir. L'action exercée sur chaque homme par lui-même ou par ses semblables est la seule cause réelle des mouvements de l'humanité ;... il n'y a point d'autre cause aux événements de l'histoire que les pensées et les actes des hommes."

La création d'un monde meilleur ne sera l'oeuvre ni de la guerre ni d'un traité de paix, ni de l'impotence de l'Etat, ni de l'indifférence de la foule, mais de la force de vision de quelques hommes, de leur volonté, des énergies créatrices, morales, intellectuelles, développées dans leur conscience.

A la base de ce renouveau que nous désirons, il faut une philosophie de l'existence terrestre et supra terrestre, une philosophie pensée, vécue par quelques hommes, propagée par eux, autour d'eux, dans leur milieu familial, professionnel, puis prolongeant au loin ses rayons lumineux. C'est cette philosophie de la vie ainsi généralisée qui, consciemment, forme ou déforme la mentalité collective d'un peuple. Il serait vain de vouloir changer, d'un seul coup, la pensée et les mœurs de la foule. Dans une démocratie, les idées directrices doivent descendre de quelques hommes, d'une élite dans la masse pour renouveler ou créer les institutions, opérer, notamment dans le domaine économique-social, les réformes requises par notre temps et notre milieu.

"Le problème essentiel de la reconstruction n'est pas un problème de plans, c'est un problème des nouvelles élites directrices à venir... C'est des élites nouvelles que tout dépend, c'est d'elles que le monde a désespérément besoin... Puissent-elles être désignées par l'héroïsme et le dévouement !" (Jacques Maritain, dans *Christianisme et Démocratie*).

Parmi les travailleurs sociaux, ma préférence s'attache à des hommes genre **Jean Rivard**, à leur attitude morale, à leur façon d'en faire bénéficier leurs compatriotes.

Accomplir l'action sociale, d'abord par le choix d'une carrière, se servir de son métier, de sa profession, des détails de ses journées, bref, de son devoir d'état, pour vivre et faire rayonner des idées propres à élever les autres par sa compétence, par sa façon de se tenir dans la vie, à l'établissement d'un ordre général meilleur, voilà la première mission de chacun d'entre nous. Inculquer dans la conscience de ceux qui vivent près de nous des notions chrétiennes de justice et de charité, des notions de saine économie politique et sociale, assurer, par sa conduite personnel-

le, un jeu libre et vivant aux institutions professionnelles, municipales, scolaires, législatives de son pays, tâche qui nous incombe avant toutes autres. Quel noble dessein et combien efficace que de vouloir ainsi travailler au bien de chacun et de tous en commençant au commencement, par soi-même par le développement en son âme de qualités hautes et généreuses, en s'aidant de son poste de service dans le milieu où Dieu nous plaça pour faire grandir les autres, pour les faire vivre dans des conditions de véritable humanité.

C'est, selon la pensée de Georges Fonsegrives, c'est par en bas et non par en haut qu'il faut refaire un pays, c'est la mentalité des gens qu'il faut modifier. L'on y parvient plus par des changements intérieurs des conversions de l'esprit, que par des combinaisons politiques ou par une législation. C'est, en premier lieu, sur les individus qu'il faut agir, tailler l'une après l'autre les pierres qui serviront au nouvel édifice social ; c'est d'âme à âme, d'individu à individu, que se communique la flamme de la vie. "Si l'on dépensait, écrit Fonsegrives, en action directe la moitié des efforts que l'on disperse en vaines paroles publiques, si les jeunes gens pieux et fortunés s'attachaient à l'oeuvre de reconquérir, une par une, les âmes au lieu de s'acharner à les vouloir prendre toutes ensemble comme d'un coup de filet, quel travail de rénovation serait fait dans ce pays ! Il faut édifier et l'on n'édifie que pierre par pierre."

Vertu des exemples, influences immédiates sur les milieux, la famille, la profession où l'on vit ; s'efforcer, par les petits actes de son existence, de changer la mentalité de ses voisins, d'ennoblir leur coeur, fortifier leur volonté, éclairer leur esprit, commencement de tout programme de restauration sociale. C'est la première tâche qui s'impose à la nouvelle génération, aux étudiants des collèges et des universités, futurs guides de notre société canadienne.

Antonio PERRAULT,
Bâtonnier de la province de Q.
(Culture, décembre 1944.)

LONDRES — Des milliers d'Arabes qui habitent le désert du Moyen-Orient portent des lunettes en acétate de cellulose transparent ; elles furent d'abord fournies aux troupes britanniques de la 8^e, 9^e et 10^e armée.

Des centaines de millions de lunettes furent fabriquées en Grande-Bretagne, en vue de protéger les yeux des soldats et des volontaires de la protection civile contre les gaz empoisonnés. Dans le Moyen-Orient elles sont une garantie précieuse contre le sable, la poussière, les mouches et les reflets des rayons du soleil, pour les soldats et les civils. Ces lunettes sont tout particulièrement excellentes contre l'infection des yeux des enfants arabes ; cette maladie est très fréquente dans le désert.

La "B. X. Plastics Ltd.", la firme britannique la plus associée dans le développement et la manufacture des lunettes, croit qu'un marché important sera institué pour l'après-guerre dans le Moyen-Orient ainsi que dans l'Extrême-Orient pour la vente de cette utilité britannique en temps de guerre.

Colonisation

Des cours à l'université

Nouvelle encourageante : la faculté des Sciences Sociales, Economiques et Politiques inaugurera cette année une série de cours sur la colonisation. Cette innovation, on la doit à l'inspiration de monsieur Guy Vanier, professeur à l'Université en même temps que secrétaire des Semaines Sociales du Canada, société qui prit en main l'organisation du Congrès de en avril 1944.

L'on nous apprend que ces cours seront donnés par messieurs Firmin Létourneau et Hector Authier. Monsieur Létourneau, professeur à l'Institut Agricole d'Oka, est particulièrement familier avec les problèmes de notre classe rurale. Les nombreuses études qu'il a faites de plusieurs de nos comités attestent sa haute compétence. Il traitera de la situation de notre classe agricole en vue d'en déterminer les besoins d'établissement.

Monsieur Hector Authier, surnommé à juste titre "le père de l'Abitibi", fera l'analyse des divers projets de colonisation exécutés jusqu'ici. Ses cours porteront vraisemblablement aussi sur les possibilités d'établissements futurs en pays abitibien. Monsieur Authier est tout désigné pour traiter du sujet. Il se rendit en Abitibi en 1912, y devint le premier Agent des Terres et n'a jamais cessé par la suite d'accorder au développement de la région la pleine vigueur de sa perspicacité.

Depuis toujours, les animateurs de la colonisation n'ont manqué de déplorer l'apathie trop souvent manifestée par notre classe intellectuelle à l'endroit du développement de notre pays, de la mise en valeur de ses richesses naturelles pour l'établissement de notre capital humain. Si bien qu'il y a à peine quelques mois, un missionnaire-colonisateur des plus dévoués nous disait que la colonisation ne pourra devenir une oeuvre permanente dans notre province que le jour où nos universités et nos classes professionnelles se saisiront du problème et en feront l'objet de leur active sollicitude. Mais comment y parvenir, ajouta-t-il. Ce missionnaire sera tout particulièrement heureux d'être mis au fait de cette prometteuse innovation.

Dorénavant, les étudiants de la Faculté des Sciences Sociales, Economiques et Politiques seront familiarisés avec l'oeuvre qui devrait chez nous dominer. Ils pourront avec connaissance de cause, faire rayonner leurs idées apporter un appui fort efficace aux associations et individus qui jusqu'ici se sont employés sans relâche à proner le maintien au sol des familles de cultivateurs qui y vivent encore et le retour à la terre de celles qui pourraient y faire leur vie.

C.-E. Couture

On importerait de la graine de trèfle

Devant les difficultés qu'éprouve actuellement le commerce de gros à trouver chez les producteurs locaux, la graine de trèfle rouge dont il prévoit avoir besoin pour répondre à la demande, au printemps, il songerait aller s'approvisionner en d'autres provinces. Selon les ren-

seignements obtenus au ministère de l'Agriculture par notre représentant, cette rareté serait plus apparente que réelle, car bien des cultivateurs tardent sans raison à vendre leur graine de trèfle. Les autorités du Ministère rappellent donc aux producteurs qu'il devient urgent

de faire cribler la semence dont ils disposent pour la vendre immédiatement, soit à la coopérative locale, soit à un marchand. S'ils retardent à écouler leur surplus, ils courent le risque d'offrir plus tard leur produit sur un marché local déjà satisfait par les importations et les prix auront tendance à baisser.

Il faut aussi considérer, fait-on observer, que la semence de trèfle rouge produite dans Qué-

bec et mise tardivement sur le marché sera probablement expédiée à certains pays alliés au lieu de servir logiquement à l'ensemencement de nos prairies. Les cultivateurs comprendront la justesse des raisons qui les incitent à écouler au plus tôt leurs réserves de semences de trèfle rouge et voudront sans doute agir en conséquence.

NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

C'est en bonne partie grâce à l'industrie canadienne, grâce à l'excellence et à l'abondance des armements qu'elle a fabriqués, que les armées alliées peuvent aujourd'hui affirmer leur supériorité sur l'ennemi. Si l'industrie du Canada a pu accomplir une tâche énorme, c'est qu'elle possédait une petite armée d'ouvriers habiles, ingénieux, persévérants, qui ont su mettre sur pied des usines neuves, qui ont su transformer rapidement en experts des milliers d'apprentis, qui ont su livrer le matériel au temps requis. Nous vous présentons aujourd'hui l'un de ces ouvriers de la première heure, M. René Gilbert, qui dirige l'équipe de nuit d'un atelier de mécanique, dans une grande usine de pulpe de La Tuque. M. Gilbert a sous ses ordres de jeunes machinistes qu'il a lui-même formés et qui fabriquent aujourd'hui, sous sa direction, des produits de guerre de toutes sortes. En la personne de M. Gilbert, nous rendons hommage à tous les vaillants ouvriers du Canada qui ont su décupler la puissance industrielle de leur pays.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS
CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON



Propos Féminins

Hygiène

Futures mamans

Beaucoup de futures mamans demandent souvent quels soins elles doivent prendre pendant leur grossesse.

Il faut, avant tout, qu'elles consultent, dès les premiers mois, un médecin accoucheur qui les suivra jusqu'à leur délivrance.

Dès que la grossesse est reconnue, il est prudent de faire un examen de sang pour pouvoir, le cas échéant, remédier par un traitement approprié à une mauvaise hérédité. L'analyse d'urine sera faite, au début, tous les mois; à partir du sixième mois, tous les quinze jours, et les dernières semaines, tous les huit jours. Dès l'apparition d'une trace d'albumine, un régime sans sel doit être adopté, et le médecin doit être prévenu afin de faire le nécessaire pour éviter l'éclampsie, toujours à craindre.

L'hygiène générale sera stricte. L'alimentation sera composée de mets sains et, en général, plus abondants qu'à l'habitude. Éviter les plats épicés, l'alcool, le thé, le café, pour ne pas provoquer un état nerveux qui pourrait réagir sur l'enfant. Veiller à ne jamais être constipée, prendre pour y remédier des laxatifs à base de mucilages ou de jus de fruits.

L'exercice est recommandé, mais il faut être prudent les premières semaines, jusqu'à ce que l'on soit assuré d'une nidation normale. Alors on pourra faire de longues marches au grand air, chaussée de souliers à talons plats pour ne pas fatiguer les jambes et éviter les varices.

Lorsque le médecin le jugera utile, porter une ceinture spéciale.

Vers le quatrième mois, se faire des massages légers à la poitrine et au ventre avec une crème grasse pour éviter les vergetures.

On parle beaucoup d'une gymnastique spéciale qui aide à l'accouchement et qui fait que les suites de couche sont plus rapides; celle-ci d'ailleurs ne peut être enseignée que par un médecin et faite sur ses indications.

L'hygiène morale a aussi une grande importance. Laissez-vous guider pendant votre grossesse par le bonheur que la prochaine naissance doit susciter en vous, et je souhaite à toutes les futures mamans d'avoir un beau bébé qui leur donnera de grandes joies.

Les plus belles cathédrales

Les cathédrales les plus anciennes construites au VI^e et VII^e siècles dans le style roman, sont aujourd'hui les plus rares. Les plus belles et les plus riches datent du XIII^e Siècle. L'ogive, avec ses nervures et ses croisements d'arcades y domine volontiers. C'est l'époque gothique. Alors la nef s'agrandit, le choeur devient plus spacieux; une majesté plus grande élance le transept et les soubassements; une sculpture pittoresque et fouillée, de magnifiques vitraux, des portails et des clochetons ciselés et ajourés caractérisent ces merveilles: le portail et la flèche de la cathédrale de Strasbourg; le choeur et la nef de la cathédrale d'Amiens; Chartres "la plus belle cathédrale qui soit au monde" (J.-K. Huysmans); Reims, à la fois la puissance et la grâce (Violet le Duc) Bayeux, où les tours sont encore romanes mais où les bas-côtés, les chapelles et la flèche élevée de 75 mètres, sont parmi les chefs-d'oeuvre de l'époque gothique; Rouen, où Violet le Duc voit une confusion heureuse de styles de Normandie et de l'Île de France; Notre-Dame de Paris, dont Victor Hugo a si bien dit: "Ce n'est plus une église romane, ce n'est pas encore une église gothique", s'achève également au siècle de l'ogive.

Ainsi la cathédrale de Cologne, commencée au IX^e siècle et plusieurs fois refaite; celle de Canterbury, l'une des plus belles de l'Angleterre, l'église Saint-Paul de Londres; le Duomo de Milan, tout en marbre, un cristallisation colossale et magnifique suivant Taine, et la basilique majestueuse de Saint-Pierre de Rome, imitation du Panthéon d'Agrippa, marquent le déclin de l'ogive.

Le génie de la Renaissance avec Bramante et Michel-Ange atteint dans Saint-Pierre de Rome, à son apogée.

STYLE DES DIFFÉRENTES CATHÉDRALES

Il est intéressant de connaître le style de ces différentes cathédrales, les plus belles du monde:

Cologne, style gothique (crypte byzantine); Sainte-Gudule de Bruxelles, style ogival; Canterbury, style gothique ou ogival (crypte romane); Saint-Paul de Londres, imite Saint-Pierre de Rome, Renaissance et XVII^e siècle; cathédrale de Reims, chef-d'oeuvre de l'art gothique; Notre-Dame de Paris; gothique avec partie Romane (époque transitoire); Amiens gothique; Chartres, pothique, chef-d'oeuvre du XIII^e siècle; Bayeux, gothique (tours romanes); Rouen, gothique XIII^e et XIV^e siècles; Milan, commencée en gothique, terminée en Renaissance; Saint-Pierre de Rome, style Renaissance ou plutôt néo-Romain ordonnance corinthienne de la façade.

Raoul AUDAIN

Croix du sud

Nous venons du fond des âges,
Nous allons à l'infini.
L'océan est sans rivages
Qui nous porte à ta merci...

Qui donc a laissé naguère
Des maisons et des pays
Les escales de la terre
Et les arbres de Paris?

Le roulis et le tangage
Nous balancent tour à tour,
Nous venons du fond des âges
Et ne comptons plus les jours.

A l'avant de ce navire
La haute croix de misaine
Au-dessus de nos délires
Porte l'humble flamme humaine.

Face au ciel, face aux étoiles,
Et nos coeurs tendus pour voiles
Dans le vent pleurs et soucis,
Nous allons à l'infini.

La haute et claire mât
Annonçant notre passage
A d'invisibles figures
Oscille dans les cordages.

La lune dans ses nuages
S'enveloppe à tout moment.
L'océan est sans rivages
Qui supporte nos tourments.

Nous berçons de vague en vague
Des chagrins qui dorment mal
Et des amours qui divaguent
En amont et en aval.

Emportés à grande allure,
Villes et ports abolis,
Ce navire est l'aventure
Qui nous porte à la merci.

Raïssa MARITAIN

DENTISTE

Dr Florent Bacon

1ère AVENUE

AMOS, P. Q.

PAINKILLER

EN
USAGE
DEPUIS
PRES DE
100 ANS

Le meilleur
remède de
famille

SERVEZ-VOUS EN POUR
CRAMPES & REFROIDISSEMENTS
FAITES-EN USAGE POUR
ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

Que Mes Repas Sont Bons



Depuis que
je prends

Les Pilules
du Dr Chase

DEMANGEAISON ARRETÉE

EN UN CLIN D'OEIL
OU ARGENT REMIS

Pour soulager vite la démangeaison causée par eczéma, pied d'athlète, gale, pustules, etc., employez la PRESCRIPTION D. D. D. liquide, médicamentée, pure, rafraîchissante. Non grasseuse, non tachante. Soulage promptement la démangeaison vive. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la PRESCRIPTION D. D. D.



PRENEZ LES

PILULES MORO

1846 ST-DENIS, MONTRÉAL P.Q.



QUATRE
générations
de femmes heureuses
ont su faire disparaître
facilement
la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS
SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE LTEL, 1546 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL P.Q.



Toute
la famille
aime

LE CACAO
FRY

CHAQUE TASSE EST UNE TASSE DE NOURRITURE

Sous le signe du Poisson

Sauces et assaisonnements pour salades et plats de poisson

Mayonnaise ordinaire

2 jaunes d'oeufs, jus d'un citron ou 2 cuillerées à soupe de vinaigre fort, 3 tasse à 1 pinte d'huile, sel.

Faites refroidir l'huile et les oeufs. Mettez les jaunes dans un bol et, le fouetteur d'une main et la carafe d'huile de l'autre, versez l'huile goutte à goutte, agitant au fur et à mesure qu'elle tombe et battant le mélange jusqu'au point d'épaississement. Une fois l'huile et les jaunes d'oeufs incorporés et émulsionnés, il n'y a plus lieu de craindre que les ingrédients se séparent. Ensuite on peut ajouter l'huile, une petite cuillerée à la fois, en agitant toujours, jusqu'à ce que le mélange ait pris assez de consistance pour retarder l'opération du fouetteur; éclaircissez avec du jus de citron ou du vinaigre. Après, l'huile peut être incorporée plus rapidement, d'abord une cuillerée à soupe à la fois, ensuite un quart de tasse à la fois, jusqu'à l'absorption de toute la quantité d'huile, en diluant le mélange à mesure avec du jus de citron ou de vinaigre. Pour une mayonnaise de réserve, la sauce doit être assez ferme.

Si, au commencement de l'opération, après l'addition d'une demi-tasse d'huile, l'épaississement du mélange ne se produit pas, il est inutile de continuer à le battre. Prenez un bol propre, le fouetteur et un jaune d'oeuf frais et recommencez, en ayant bien soin de verser l'huile goutte à goutte seulement. Alors le premier mélange peut être incorporé au nouveau, une cuillerée à la fois.

Rappelez-vous toujours, en préparant une mayonnaise de réserve, qu'il faut employer assez d'huile pour que la sauce s'affermisse, car on aura sans doute l'occasion de s'en servir pour des salades, comme celle aux crabes, etc., de consistance aqueuse, et le manque de fermeté de la mayonnaise nuirait à l'attrait de la salade.

Il est mieux de préparer la mayonnaise le matin lorsqu'on a tout le temps voulu; elle a alors beaucoup moins tendance à tourner que lorsqu'elle est préparée à la hâte, dans la chaleur de la cuisine, à l'heure pressée du dîner. Un jaune d'oeuf battu lentement absorbe une chopine d'huile. Il faut toutefois, consommer la mayonnaise assez rapidement, car elle ne tarde pas à prendre une apparence huileuse, à moins d'y incorporer plus de jaunes d'oeufs ou moins d'huile. Une très faible quantité d'eau bouillante, ajoutée à la mayonnaise préparée à point, l'empêche de prendre une apparence huileuse; mettez une cuillerée à soupe pour chaque tasse d'huile, ou trois cuillerées à soupe d'eau pour une pinte d'huile. Deux jaunes d'oeufs pour trois tasses d'huile, ou un jaune d'oeuf pour chaque tasse se conserveront en mélange pendant un mois sans devenir trop huileux, pourvu que la mayonnaise soit préparée avec lenteur et fouettée longtemps pendant l'absorption de l'huile.

En été, la mayonnaise est nécessaire à la préparation des salades dont on devrait faire un usage très fréquent pendant la saison des chaleurs.

La mayonnaise sert de base à la préparation de nombre de sauces dont la confection est facilitée par la mise en réserve d'une certaine quantité du mélange.

La sauce tartare est à base de mayonnaise ordinaire à laquelle

sont incorporées: une cuillerée à soupe de cornichons hachés, une cuillerée à soupe d'oignons hachés, une cuillerée à soupe de persil haché et une cuillerée à soupe de câpres hachées. Cette sauce est très estimée pour tous les plats de poisson.

La sauce aux concombres est un mélange de mayonnaise épaisse et de concombres râpés.

La sauce norvégienne remplace souvent la sauce tartare; elle se prépare en ajoutant simplement du raifort frais râpé, à la mayonnaise.

Sauce froide au raifort: mayonnaise, raifort râpé et crème fouettée.

On peut colorer la mayonnaise en y ajoutant des colorants inoffensifs sous forme de pâtes.

Appel aux aviculteurs

Lutte contre les maladies des volailles

Au début d'une saison d'incubation qui s'annonce des plus actives, la Fédération des couvoirs certifiés de Québec croit opportun de mettre les aviculteurs en garde contre une trop forte mortalité chez les poussins. Il s'agit d'une lacune dans notre élevage qui, depuis deux ans surtout, cause de lourdes pertes aux aviculteurs de la province. Cela augmente considérablement le coût de production, comme le démontre le rapport d'une enquête poursuivie par le service de l'Economie rurale du ministère provincial de l'Agriculture auprès de 40 cultivateurs des comtés de Mégantic, Arthabaska et Wolfe. Dans les basses-cours où le taux de

mortalité des poussins a été inférieur à 5% le coût de l'alimentation d'un poulet à six mois s'est élevé à 55 sous; il était de 72 sous dans les troupeaux où la mortalité fut de 20% et plus. Dans le premier cas, la consommation moyenne a été de 21.5 livre d'aliments par oiseau et de 28 livres dans le second. En un temps où les experts affirment que l'abaissement du coût de production est une des conditions du maintien, sur le pied actuel, de notre aviculture après la guerre, il importe aux cultivateurs de prendre les mesures nécessaires pour diminuer la mortalité dans les troupeaux. La Fédération leur donne à ce propos trois con-

Les statistiques du ministère de la Défense démontrent que, dans les forces armées du Canada, il y a actuellement suffisamment de Juifs pour former une division complète, avec son personnel administratif et combattant.

• • •

Chaque quinzaine, l'Office national du Film publie un reportage filmé qui, en six mois, passe sur tous les écrans du Canada et des Etats-Unis et qui, une fois traduit en Espagnol, sont montrés en Amérique du Sud et en Europe.

sels: éviter l'encombrement dans les colonies en accordant à chaque poussin au moins 1/4 de pied carré de plancher, bien gérer leurs troupeaux surtout par l'observance de l'hygiène, enfin surveiller les maladies principalement la coccidiose qui est la plus répandue et la plus destructive.

BEAUCOUP TOMBENT ENCORE AU CHAMP D'HONNEUR

CE soir, de braves soldats font encore face à la mort, sur le champ de bataille.

Il est peu probable qu'ici, au Canada, nous ayons à faire le sacrifice de notre vie, mais le moins que nous puissions accomplir, c'est de continuer à fournir le plus de matériel et d'équipement possible à nos gars outre-mer. Nous, Melchers Distilleries Limited, fabriquons un produit essentiel, aux multiples usages: l'alcool de guerre. C'est un ingrédient vital des explosifs employés dans les grenades, les obus, les bombes, les charges de fond et les mines qui détruisent les forces ennemies... un ingrédient vital des liquides antigivres pour nos avions, des médicaments pour nos malades et nos blessés, des peintures et laques nécessaires à la guerre. L'alcool sert à beaucoup d'autres fins, dont plusieurs sont encore un secret militaire.

Les besoins sont énormes et, d'ici la Victoire finale, nos usines et nos énergies resteront à la disposition du gouvernement, pour la fabrication de ce précieux liquide: l'alcool de guerre.

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

MONTREAL

BERTHIERVILLE

Vie Economique

Nécessité de voir à la sauvegarde des économies des Québécois, à la suite de ce qui se passe aux E.-U. et à Toronto

De tout temps l'argent a été plus difficile à conserver qu'à gagner. Comme, présentement, à cause de l'ampleur de notre effort de guerre, l'on serait peut-être porté à croire qu'il est plus facile de gagner de l'argent, — la rareté des valeurs de placements à rendements attrayants et le nombre de plus en plus considérables de conversions d'obligations, absorbées par les institutions portent maints placeurs de fonds à se tourner de plus en plus vers les titres spéculatifs — que de la conserver, il n'est donc pas étonnant que certains chevaliers d'industrie soient prêts à profiter des circonstances pour mousser leur commerce sur une plus haute échelle que jamais et, c'est pourquoi, les Québécois ne sauraient être trop en garde contre les sollicitations de toutes sortes, qu'elles leur parviennent par lettres ou appels interurbains.

Si le téléphone est sans contredit l'une des inventions modernes les plus utiles, il ne con-

Bons résultats à Louvicourt G. Corp.

On aurait recoupé du minéral d'une valeur moyenne de \$6.05

M. Pierre Beauchemin, président de la compagnie, nous fait rapport de plusieurs valeurs obtenues dans le forage No 40, situé dans la partie ouest de la zone de minéral appelée "B". A 485 pieds de profondeur verticale, on aurait recoupé 36 pieds de minéral d'une valeur moyenne de \$6.05, ou 23 pieds de \$8.43, ou encore 19 pieds, de \$9.62.

En plus de ces sections, une autre veine de 15 pieds de largeur n'a pas encore été analysée. On croit que ces sections seraient l'extension en profondeur de la veine "B", qui, dans la partie supérieure, a donné \$9.62 sur une largeur de 25 pieds dans la même section par le forage No 25.

Chaque mois, les bandes sonores de la série "Le Monde en action", une production de l'Office national du Film, mettant sous les yeux de tout le public ciné-philie canadien un nouveau reportage sur les événements internationaux susceptible d'intéresser les Canadiens.

Marcel Clément

Bûcherons demandés

PAR

LEBEL & GAGNON
CLOVA, (Mileage 40)

pour

BUCHER DU BOIS DE 4 PIEDS A LA CORDE DE 8 PIEDS PAR 4

(Le Canadien National fait un arrêt spécial en face des bureaux de LEBEL & GAGNON et le travail des bûcherons est à environ 3 milles du chemin de fer.)

Pour plus amples renseignements, s'adresser à :

M. ROSAIRE ROUX ou à **LEBEL & GAGNON**
AMOS, P. Q. **CLOVA, P. Q.**

Activités de notre service des mines

Deux géologues nouveau en feront désormais partie

Reconnaissant le pressant besoin d'obtenir des renseignements géologiques sur les vastes régions de la province encore inexplorées, afin d'aider les prospecteurs et l'industrie minière, l'honorable Jonathan Robinson s'est empressé dès le début de son terme d'office comme ministre des Mines de Québec, d'augmenter le personnel de la Division de la géologie, en nommant deux nouveaux géologues. Il se considère fortuné non seulement d'avoir pu trouver des géologues alors qu'il y en a si peu de disponibles, mais surtout d'avoir pu retenir les services de deux géologues de grande compétence. Ce sont les docteurs W. N. Ingham et Jacques Claveau.

M. J. Claveau est né dans la province de Québec, a obtenu son diplôme de bachelier ès Arts de l'Université Laval et celui de bachelier en Sciences et ingénierie minier de l'Université Queen's. Il fit des études post-universitaires avec succès et mérita ses titres de maître et docteur en géologie appliquée, à l'Université de Toronto. A l'exception d'un été passé dans une mine, le docteur Claveau a acquis toute son expérience dans la géologie. Il a travaillé pendant neuf saisons dans les diverses parties de Québec depuis le Nord de l'Abitibi jusqu'au Sud de la province et vers l'Est jusque dans les régions en bordure du golfe Saint-Laurent.

M. Ingham est natif de Brandon, Manitoba. Après avoir obtenu son diplôme de B.A. de l'Université McMaster, il suivit des cours post-universitaires en géologie et géophysique à l'Université de Toronto et obtint les titres de M.A. et Ph.D. Le docteur Ingham a dix ans d'expérience sur des expéditions géologiques dans de très vastes étendues du bouclier précambrien. Il fut à l'emploi de la Commission Géologique du Canada pendant cinq saisons et parcourut le Nord de la Saskatchewan, le Nord du Manitoba, le Nord Ontario et l'Ouest de Québec. Il passa les cinq autres saisons pour le Ministère des Mines de Québec en diverses régions de l'Ouest et du Sud de la province.

En Hollande, les Allemands ont transformé la vallée de l'IJssel en un désert d'eau de plusieurs milles de largeur, et continuent l'inondation.

Parlant au congrès plénier des Juifs canadiens, siégeant à Toronto, M. H. Fine, de Montréal, a déclaré officiellement que, dans la province de Québec, l'anti-sémitisme de la population n'est nullement supérieur à celui des "autres groupes du Canada, l'élément anglais y inclus".

"En avant, Canada", une production mensuelle de l'Office national du Film est un reportage sur bande sonore montré au Canada, aux Etats-Unis et en Europe sur des milliers d'écrans, et cela durant au moins six mois.

Pour la première fois en trois ans, les Juifs du Canada se sont réunis en congrès plénier. L'événement a eu lieu à Toronto, les 14, 15 et 16 janvier dernier.

La situation politique

M. King vient d'envoyer un troisième message aux électeurs de Grey-Nord. Peu à peu, avec une extrême prudence, il révèle ses plans politiques.

Dans sa précédente lettre, le premier ministre avait laissé entendre que, si le général McNaughton n'était pas élu par acclamation, des élections générales pourraient avoir lieu immédiatement. La mise en nomination officielle a eu lieu hier. Le ministre de la Défense nationale devra faire la lutte jusqu'au bout. Le candidat conservateur progressiste et celui de la C.C.F. ne se sont pas retirés.

On se demandait, à la lumière de ses déclarations antérieures, si le premier ministre n'arrêterait pas cette élection complémentaire, en déclenchant, mercredi, jour de la prorogation de la session 1944, des élections générales. M. King a décidé d'aller jusqu'au scrutin dans l'élection complémentaire de Grey-Nord. C'est ce qu'il déclare. Voilà un point réglé.

Cette décision répond à la première question que le public se posait depuis quelque temps. Le premier ministre est moins explicite quant à la seconde. La population, en effet, se demande quand les élections générales auront lieu. M. King a déjà fait savoir qu'il ne demandera pas la prolongation de la durée d'office du parlement. Or, comme la dissolution des Chambres devra avoir lieu automatiquement le 17 avril prochain, si le premier ministre ne l'a pas alors demandée, il était assuré que nous aurions, cette année, des élections générales. Mais seraient-elles tenues au printemps, à l'été ou au début de l'automne ?

Le dernier message de M. King aux électeurs de Grey-Nord est d'une obscurité parfaite sur ce point. Le premier ministre, en ef-

fet, a déclaré qu'il demandera des élections générales avant le 17 avril. Notez bien : il a dit qu'il demandera, mais non qu'il tiendra des élections générales avant cette date. Cela veut dire que, du 5 février, jour du scrutin dans Grey-Nord, au 17 avril, jour de la dissolution automatique des Chambres, M. King annoncera que des élections auront lieu à une certaine date. Cela pourra être n'importe quand au cours de l'année.

Quant à la dernière question que le public se pose, depuis quelques semaines, le premier ministre a gardé un profond silence. Y aura-t-il une autre session avant la dissolution du parlement ? Tout dépendra apparemment du résultat de l'élection complémentaire tenue dans Grey-Nord. Si le général McNaughton l'emporte, M. King suivrait son plan original. Il tiendrait une courte session, demanderait la dissolution des Chambres et annoncerait la date des élections générales. Mais, si le ministre de la Défense nationale est défait lundi prochain, on peut s'attendre que les élections générales précéderont la prochaine session.

Au fond, la tenue d'une autre session avant les élections générales et la date de cette consultation populaire dépendent du résultat de l'élection complémentaire de Grey-Nord.

L'attention du public canadien va donc maintenant se porter sur la campagne électorale qui se déroule dans cette circonscription ontarienne. La prorogation de la session, mercredi, est rejetée complètement dans l'ombre. Tous les yeux se tournent vers Grey-Nord. Lundi prochain, les électeurs de Grey-Nord auront une grave décision à prendre, parce que de leur attitude dépendra le cours immédiat de la politique au pays.

(Le Droit)

Camille L'HEUREUX

Employez l'éclairage qui la vue ménage!



AMPOULES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Prenez un Pepsi



PEPSI-COLA

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX

REVUE des LIVRES

L'art du théâtre

Les inédits de grands écrivains français sont choses rares parmi les publications des éditeurs canadiens.

Les Editions Serge ont eu l'honneur d'inaugurer le programme de publications de leur première année par la mise sur le marché d'une oeuvre inédite du célèbre dramaturge français Henri Ghéon. Le fait même que cet ouvrage soit un inédit donne à sa publication à Montréal l'importance d'un événement. L'intérêt du livre s'accroît de deux autres considérations. En premier lieu, Henri Ghéon est l'un des écrivains français les mieux connus au Canada puisqu'il a séjourné parmi nous et qu'il nous a même fait l'honneur d'écrire un drame spécialement pour une troupe de Montréal. D'autre part, *L'Art du Théâtre* se trouve être le dernier inédit d'Henri Ghéon publié depuis sa mort récente.

Les Editions Serge ont particulièrement soigné la présentation du livre. Sa typographie est impeccable et il est imprimé sur un très beau papier.

Henri Ghéon expose dans *L'Art du Théâtre* la haute conception que lui et ses amis se sont faite du jeu dramatique qui a montré un si bel épanouissement en France depuis la fin du siècle dernier. Quiconque s'intéresse au théâtre lira avec intérêt ce livre, qui s'adresse, du reste, tout aussi bien aux lecteurs en général pour lesquels tout aspect de la culture et singulièrement de la culture française a quelque attrait.

L'Art du Théâtre se vend chez l'éditeur, 1396 ouest, Ste-Catherine (ch. 321), Montréal, et dans toutes les bonnes librairies au prix de \$1.25 l'exemplaire (\$1.35 par la poste).

Une nouveauté

LA DOUBLE AVENTURE DE FRIDTJOF NANSEN (1)

par René Ristelhueber

Cette belle biographie que viennent de publier Les Editions Variétés nous révèle l'histoire d'un homme, Fridtjof Nansen, dont la prospérité retenu le nom, mais que le grand public ne connaît pas dans sa vraie lumière. Sa vie pourtant a une double personnalité qui donne double raison à notre admiration.

Les exploits de Nansen : sa traversée du Groëland à skis en 1888 et sa tentative d'atteindre le Pôle Nord sur son fameux bateau de bois, le "Fram" (1803-1895), puis à pied, avec un seul compagnon, l'ont rendu célèbre. Ses prouesses d'énergie et de résistance physique ont soulevé d'admiration de tous.

Mais il est un autre Nansen, tout aussi digne d'admiration, et cependant presque ignoré. C'est l'homme politique qui en 1905, après avoir pris la tête du mouvement tendant à la séparation de la Norvège et de la Suède, jusqu'alors unies a réussi à faire reconnaître l'indépendance de son pays, en évitant qu'éclatent les hostilités. Aussi est-ce à l'ancien explorateur qu'a été confiée la mission d'offrir la couronne de Norvège au roi actuel, Haakon.

Plus tard, délégué de son pays à la Société des Nations, il a été chargé d'organiser, après la guerre de 1914, le rapatriement des 430,000 prisonniers dispersés jusqu'au fond de la Sibérie. Puis, ému par l'atroce famine en Rus-

sie, Nansen fit appel en vain aux sentiments humanitaires de la Société des Nations. Il prit alors l'initiative d'une vaste oeuvre de secours qui sauva la vie de millions d'êtres. Les efforts de Nansen parvinrent à faire doter ces malheureux dépourvus de pièces d'identité, d'un passeport à valeur internationale : le passeport Nansen.

Enfin, Nansen a lutté pour faire rendre justice aux peuples persécutés et dispersés, et pour faire triompher à la Société des Nations les idées de conciliation et d'arbitrage dont il s'était fait le champion passionné.

Dans un livre d'un intérêt qui ne se dément pas, M. Ristelhueber brosse de main de maître le portrait de cet homme d'une si grande puissance. Il explique comment Nansen a pu être à la fois un hardi explorateur et un philanthrope sensible aux maux de l'humanité. C'est une belle vie que les circonstances actuelles imposent à l'admiration, dans l'espoir que les problèmes de notre monde troublé trouveront des artisans aussi dévoués.

(1) Un ouvrage de 320 pages publié par les Editions Variétés. Prix : \$1.50, par la poste, \$1.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Un beau roman

EPILOGUE (1)

par

Roger Martin du Gard

Voici la huitième et dernière partie du chef-d'oeuvre du roman moderne *Les Thibault* que Les Editions Variétés ont publié cette année.

C'est la suite et la conclusion à *Le cahier gris*, *Le pénitencier*, *La belle saison*, *La consultation*, *La Sorrellina*, *La mort du père*, *L'été 1914*.

L'histoire se passe durant la dernière guerre. Pendant ces quatre longues et dures années, c'est le sang qui est roi. La guerre a entraîné dans son infernal tourbillon tous les hommes, même les indifférents, les bourgeois. Antoine Thibault, lui-même, sert dans une ambulance sur le front.

Miné par une maladie incurable, Antoine, qui se sait perdu, doit continuer son travail de médecin. Il décrit dans son journal ses derniers jours de vie ; jours pathétiques alors que l'aurore de la victoire commence à poindre. Dans le petit matin, après une nuit d'insomnie, il se reprend à espérer en l'avenir... mais à quoi bon vivre, quand on a été toute sa vie un homme moyen.

Et Antoine, jour par jour, heure par heure, se voit mourir... juste assez conscient pour bien souffrir. Le lundi, 18 novembre, il écrit ses derniers mots : "37 ans, 4 mois, 9 jours. Plus simple qu'on ne croit... Jean-Paul".

C'est la fin de cette histoire *Les Thibault* ; une des plus passionnantes qu'on puisse lire. C'est un roman tragique et beau.

(1) Un volume de 292 pages publié par Les Editions Variétés. Prix : \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

Appel des hommes libérés des forces Armées

Le Service sélectif national a émis des instructions à l'effet général que les hommes libérés des Forces armées qui n'ont pas fait de service hors du Canada seront à l'avenir sujets à appel pour l'instruction militaire s'ils appartiennent aux catégories d'âge et d'état matrimonial désignés par les Règlements de mobilisation. La nouvelle règle a été édictée à la suite de recommandations de la part de plusieurs Commissions de mobilisation, du Conseil consultatif du Service sélectif national et des discussions entre les trois services — Marine, Armée et R.C.A.F., ainsi que de la part de hauts fonctionnaires du Service sélectif national.

C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le Ministre du Travail, l'honorable Humphrey Mitchell au nom du Service sélectif et des ministres de la Défense nationale pour l'Armée, la Marine et l'Air.

La nouvelle règle, qui entre en vigueur le 15 janvier, abroge la coutume suivie jusqu'ici de ne pas appeler les individus qui ont fait au moins trois ans de service au Canada seulement.

Ceux qui ont été libérés après avoir servi dans une branche quelconque des Forces canadiennes outre-mer, ou après avoir servi dans la Marine royale canadienne en eaux internationales, ne seront pas appelés après leur libération. La même exemption s'applique aux membres de la R.C.A.F. qui ont pris part à des opérations sur l'une ou l'autre des côtes canadiennes.

On souligne cependant qu'il existe une catégorie de personnel de la R.C.A.F. qui ne sera pas appelée après libération même si elle n'a pas servi hors du Canada. Les règlements révisés ne rendent pas sujet à l'appel le personnel navigant gradué des écoles militaires qui aura été transféré à la Réserve spéciale du personnel navigant. Les ministères de la Défense reconnaissent qu'avec la cessation du programme d'instruction cette classe constitue une source essentielle pour le recrutement du personnel navigant immédiatement disponible pour satisfaire aux engagements déjà pris pour la guerre contre le Japon. Chaque individu de cette catégorie a reçu une lettre personnelle précisant sa situation, et l'on a créé l'organisation voulue pour assurer qu'il sera au besoin, immédiatement disponible sur appel. Toutefois, le personnel navigant, y compris les officiers, est sujet à l'appel.

Si la catégorie médicale de l'individu libéré maintenant sujet à l'appel est inférieure à ce qu'exige l'Armée pour son admission, il sera susceptible d'être placé par le Service sélectif national dans un emploi essentiel dans l'industrie civile. De même, tout individu libéré qui n'est pas appelable en raison de ce qu'il n'est pas dans les catégories d'âge et d'état matrimonial sujets aux Règlements de la mobilisation, pourra être placé dans une occupation essentielle.

Le nouveau règlement ne s'applique qu'à ceux qui ont été libérés le 15 janvier 1945 ou plus tard, et pour le moment il n'aura pas d'effet rétroactif pour ceux qui ont été libérés antérieurement à cette date.

L'on souligne que le nouveau règlement a été édicté dans deux buts principaux. L'un est

Colonisation

Le meilleur des placements

S'il est parfois avantageux de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs pour améliorer sa propre situation, il ne faut quand même pas généraliser cette attitude, en faire une règle trop rigide. Ainsi, dans le domaine des entreprises d'importance tel celui des services publics, celui de l'utilisation des ressources naturelles, il peut y avoir avantage pour la province de Québec de s'inspirer de ce qui s'est fait ailleurs, par exemple dans l'Ontario. En effet, il arrivera assez souvent, dans le domaine économique surtout, que l'on puisse tirer parti des expériences des autres provinces.

Sans doute, plusieurs de nos dirigeants seront portés à copier, dans les grandes lignes du moins, les projets qui s'exécuteront dans les autres provinces comme mesure d'après-guerre. Il n'est à cela aucun mal pourvu que ces programmes puissent s'adapter convenablement à la situation de notre province, pourvu surtout qu'ils puissent répondre aux aptitudes et aux aspirations de notre population. Il ne faudrait quand même pas pour autant négliger d'exécuter chez nous des projets qui ne peuvent, à cause de plusieurs raisons, s'exécuter ailleurs. La colonisation, par exemple, est une de ces entreprises que l'on peut avec avantage mettre de l'avant dans Québec mais qui, pour diverses raisons, n'offre pas aux autres provinces les mêmes garanties de succès.

Il y a quelque temps, l'occasion nous était donnée de participer à une discussion sur les projets d'établissements subventionnés d'après-guerre. Un monsieur de l'Ontario nous faisait remarquer que l'établissement sur la terre a toujours été et sera toujours l'une des mesures les plus salutaires, le meilleur des placements que puisse faire une province, quelle qu'elle soit. Malheureusement, ajoutait-il, seule la province de Québec est en mesure de lancer un vaste programme de colonisation parce que seule elle possède le capital humain capable de se tirer d'affaire sur un lot de colonisation, en mesure aussi, à cause de ses dispositions psychologiques, d'accepter les sacrifices inhérents

de prévenir une situation où des individus qui n'ont servi au Canada qu'un minimum de trois ans seraient exempts du service militaire, et où, par ailleurs, il serait impossible de libérer des hommes qui ont servi sur le théâtre même des opérations et qui pourraient être forcés de rester beaucoup plus longtemps dans le service. L'autre but est de procurer le personnel additionnel requis par l'Armée et par les industries essentielles. L'on a en outre signalé qu'il existe déjà des Règlements en vertu desquels les hommes qui passent volontairement à l'Armée bénéficient de certains états de service dans la Marine ou la R.C.A.F.

au dur métier du défricheur. Québec, disait ce sociologue d'Ontario, est très fortuné de compter parmi sa population des hommes et des femmes encore capables, dans le siècle d'aisance que nous traversons, de tenter la grande aventure de se tailler un domaine viable à même la vierge forêt.

Si seulement l'on en venait à se rendre compte de la réelle valeur de notre capital humain, l'on saurait tirer un réel parti de la période d'après-guerre ; l'on pourrait mettre en valeur les immenses espaces de terrain vierge à la portée de notre main en même temps que de retourner dans leur habitat normal ces hommes et ces femmes, le plus précieux peut-être de notre capital humain, qui peuvent non seulement agrandir notre domaine arable mais pourvoir de longue main à l'établissement de leurs enfants.

C.-E. Couture

LONDRES — Une délégation de Soviétiques rendra bientôt visite aux principaux éleveurs de moutons de Grande-Bretagne. Ils visiteront quelques-uns des troupeaux de la meilleure classe afin de choisir des béliers et des brebis pour faire partie de leur projet de réapprovisionnement de bêtes à cornes.

L'exportation des moutons s'est continuée au cours de la guerre. Durant la seule année de 1944, par exemple, les éleveurs des fameux moutons aux visages noirs, les "Suffolk", ont exporté 11 béliers aux Etats-Unis, 10 béliers et 10 brebis au Canada, 1 bélier en Australie et 4 béliers et 7 brebis au gouvernement d'égypte.

LONDRES — Un mécanicien de moulin âgé de 50 ans, Hector Mills, domicilié à Littleborough, Rochdale, employa ses heures de loisir à travailler dans une arrièrepiece et inventa un nouveau type de vis pour rassembler 500 sections vitales d'un port préfabriqué pour l'"Opération Mulberry" lors du Jour-J. M. Mills prouva que cette vis peut être entrée solidement dans n'importe quelle substance dure. Il n'apprit qu'à la fin de novembre l'emploi qu'on avait fait de son invention.

Lisez et faites lire

La Gazette du Nord

"ACHETEZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE"

Réellement Délicieux

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"

HOCKEY

Résumé des deux dernières parties de la Ligue de Hockey d'Amos, classement des équipes aux prises, et liste officielle des compteurs.

Jeudi le 25 janvier, les Collégiens ont vengé leur échec subi aux mains des Chevaliers la semaine précédente, en battant ceux-ci au compte de 4 à 3. La partie fut des plus enlevantes du commencement à la fin, dès la première période, les Chevaliers montrèrent qu'ils étaient bien décidés à monter en tête de la ligue, en effet, la période se termina avec le compte de 2 à 1 en faveur de ceux-ci. Cependant, à la deuxième période nos collégiens montrèrent qu'ils avaient aussi les yeux sur la partie, et qu'ils étaient en forme pour prouver à leur puissant adversaire qu'ils seraient un club dangereux jusqu'à la fin de la saison. Lucien Ladouceur, le joueur étoile du Collège, compta à la seule trois points, avec l'aide de ses deux coéquipiers, l'abbé Frédette, et Jean Chas. Duchemin. A la troisième période, comme les Chevaliers étaient un point en arrière du Collège, ils tentèrent à plusieurs reprises d'égaliser le compte mais en vain, car la surveillance continue des défenseurs, et du gardien de buts les empêcha de compter. La partie se termina au compte de 4 à 3 en faveur du Collège.

1ère période

CHEVALIERS : C. Bissonnette, (Samuel Roy, Marcellin Guyon)

COLLEGE : Roger Vallière, (L'abbé Laurier Blais)

CHEVALIERS : André Vézina.

2ème période

COLLEGE : Lucien Ladouceur, (J.-C. Duchemin, l'abbé Frédette)

COLLEGE : Lucien Ladouceur (J.-C. Duchemin, l'abbé Frédette)

CHEVALIERS : André Paquette (A. Vézina, G. Guillemette)

COLLEGE : Lucien Ladouceur, (l'abbé Frédette)
Punition : André Paquette, Jacques Brien, Geo. Guillemette, (2), Ls. Geor. Cossette, (2).

3ème période

Aucun point
Punitions : A. Paquette, l'abbé Deschesnes, Claude Bissonnette, L. Ladouceur.

Joute de dimanche le 28

Dimanche le 28 janvier, l'Inspiration s'est consolidé en première position grâce à une victoire remportée aux dépens du Collège, au compte de 2 à 1. Tel que le score le démontre, la partie fut des plus contestées, et le jeu fut très rapide; les années de bon hockey commencent à revivre, et les clubs de la ligue locale nous donnent de très belles parties, aussi, le public commence de plus en plus à s'intéresser aux parties jouées entre nos clubs locaux. Les joueurs de l'Inspiration eurent beaucoup de trouble à retenir les élan répétés de nos jeunes du Collège, et Roland Bourgeois dut à plusieurs reprises se surpasser dans ses buts. La fameuse ligne composée de J.-C. Cossette, Jacques Bourgeois et P.-A. Cossette était au complet, et compta les deux points du club Inspiration, J.-C. Cossette compta ces deux points sur des passes de P.-A. Cossette, et J. Bourgeois; par le fait même, il se trouve seul en tête des compteurs de la ligue avec un total de neuf points. Pour le Collège, Roger Vallières compta sur des passes de J. Brien et C.-H. Cos-

Notes Sociales

M. le docteur Edmond Bourgault s'est rendu dans la métropole en voyage d'affaires.

Miles Isabelle St-Onge, Simone Dion, Georgette et Marthe Dumont sont présentement en voyage à Montréal.

M. Paul A. Périgny est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

Madame T.J. Charette s'est rendue à Rouyn, pour affaires en fin de semaine.

M. Edouard Paré est de retour d'un voyage d'affaires dans la métropole.

M. Edmond Carrière s'est rendu à Québec et à Montréal où il a assisté à la convention annuelle des marchands de bois.

M. et Madame Frank Blais jr ainsi que M. Armand Blais, de Malartic, étaient de passage parmi nous au cours de la semaine dernière.

M. le docteur Laberge s'est rendu à Rouyn la semaine dernière pour affaires professionnelles.

M. Zénon Bacon est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

M. Paul D. Boucher est présentement à Montréal dans l'intérêt de sa santé.

Madame R. Bastien de Malartic a rendu visite à Amos à Mlle Jeannette Boucher ainsi qu'à Mlle Aldora Demers.

M. Paul Joseph est de retour d'un voyage d'affaires dans la métropole.

M. Roch Fafard, I.-F. de la Sarre était de passage à Amos au commencement de la semaine.

sette. Le jeu fut très rapide, et il est certain que nos jeunes nous donnent du hockey magnifique, espérons que le public continuera à leur donner tout le support possible, et que notre ligue local fonctionnera ainsi jusqu'à la fin de la saison.

1ère période

COLLEGE : Roger Vallière,

(J. Brien, C.-H. Cossette)

INSPIRATION : J.-C. Cossette,

(J. Bourgeois)

2ème période

INSPIRATION : J.-C. Cossette,

(J. Bourgeois, P.-A. Cossette)

Punitions : C. Fontaine, (2), C.-H. Cossette, J. Bourgeois.

3ème période

Aucun point

Punitions : P.-A. Cossette, L. Ladouceur, C.-H. Cossette, J. Brien, Roger Létourneau, C. Fontaine, (5 min.) J. Bourgeois.

Positions des équipes.

	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	P.C.	P.T.
INSP.	5	2	0	3	13	11
CHEV.	4	1	1	2	10	8
COLL.	5	1	3	1	17	21

Liste des compteurs

	B.	A.	T.	Pun.
J.-C. Cossette, Insp.	8	2	10	2x
J.-C. Duchemin, Col.	5	4	9	2
L. Ladouceur, Col.	6	2	8	4
L'abbé G. Frédette, C.	6	2	8	6
J. Bourgeois, Ins.	1	7	8	6
Jean-J. Martel, Sec.				
Ligue de Hockey d'Amos				

La princesse Margrit-Francesca de Hollande, née à Ottawa, aura deux ans le 19 janvier. Bien que S.A.R. la princesse Juliana soit rendue à Londres, ses trois filles sont demeurées dans notre pays.

Fête Sportive des Chevaliers de Colomb

Dimanche le 18 février 1945
PROGRAMME

Courses à pieds dans la rue pour enfants.

Courses à pieds sur la glace pour enfants à la patinoire.

Courses à obstacles pour garçons de tous les âges à la patinoire.

Courses en patins : Garçons et filles.

Courses en skis : Garçons à la Patinoire.

* * *

Courses de chiens sur la première avenue -1- chien, -1- mille.

Courses en Skis : pour hommes départ chez M. Antonio Bourbeau, arrivée à la Patinoire.

Courses en Skis : pour Dames départ de l'Usine City Gas arrivée à la Patinoire.

Hockey : Malartic vs Amos.

Pour toutes informations s'adresser soit à Louis George Cossette Intendant ou à M. Lucippe Hivon, Grand Chevalier

Pour la course de chiens, la course en Skis pour hommes et la course en Skis pour dames, les noms des concurrents doivent parvenir aux organisateurs avant samedi le 17 février à 5 heures.

A cause de la guerre, il n'y aura pas de coupes pour les gagnants, mais des prix seront remis aux gagnants et gagnantes de chaque concours.

Admission à la Patinoire : Adultes 0.25 et enfants 0.10

Donnez-vous donc rendez-vous à la Patinoire d'Amos le 18 février prochain, et inscrivez-vous nombreux aux différents concours.

Les bénéfices de cette fête Sportive sont pour les oeuvres des Chevaliers de Colomb d'Amos.

Au cas de mauvaise température le 18, le programme sera remis au dimanche suivant.

La remise des prix aura lieu immédiatement après le concours.

Consommé aux nouilles

Détail : 2 livres de jarret de boeuf, 5 pintes d'eau, 2 livres de jarret de veau, ¼ tasse de nouilles, sel, 1 bouquet garni. Le bouquet garni se compose de : 1 branche de persil, 1 carotte, 3 clous de girofle, 1 oignon, 1 branche de céleri, 1 feuille de laurier, sel, poivre.

Mode de préparation : Mettre la viande à l'eau froide. Ajouter le bouquet garni. Laisser bouillir doucement pendant quatre heures, il faut que le liquide soit réduit de moitié. Clarifier le consommé. Ajouter les nouilles blanchies dans quatre fois leur volume d'eau bouillante; après cette opération, les pâtes peuvent être jointes au liquide.

Longe de veau rôtie
Détail : 1 longe de veau, 3 tranches de citron, 4 tranches d'oignon, 1 tasse d'eau chaude, sel, beurre ou lard.

Mode de préparation : Faire fondre beurre ou lard dans un chaudron de fer ou dans une rôtissoire en aluminium. Joindre la longe. Faire prendre couleur. Saler. Poser sur le dessus de la viande les tranches de citron et les tranches d'oignon. Mettre au fourneau. Ajouter l'eau et arroser souvent pendant la cuisson. (le veau demande vingt minutes de cuisson par livre. Le citron attendrit beaucoup la viande. Servir avec une sauce aux tomates.

M. Frank Blais

Les nombreux amis de M. Frank Blais apprendront avec plaisir que son état s'améliore sensiblement. A la suite de la chute qu'il a faite sur un trottoir de notre ville notre concitoyen a reçu à l'Hôtel-Dieu d'Amos les premiers soins qui ont permis son transport à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville. En effet dès vendredi de la semaine dernière il a pu prendre place à bord du Canadien National et faire le trajet jusqu'à Montréal.

A Cartierville, M. Blais est sous les soins de M. le docteur Samson et les dernières nouvelles que l'on nous communique à son sujet sont des plus encourageantes.

Au Canada, cette semaine :

Les projets d'après-guerre reprennent beaucoup de vigueur. Il est certain que l'avance foudroyante des Russes vers Berlin incite aux réflexions les plus optimistes sur l'issue prochaine de la guerre en Europe. Il restera encore le Japon. Les chefs des Nations-Unies, réunis en conférence, vont compléter les préparatifs pour porter le coup de grâce à l'ennemi de l'Orient tout comme sera définitivement écrasé celui de l'Occident.

La ville de Québec mérite d'être citée en exemple dans l'établissement de ses projets d'après-guerre. Ne vient-on pas d'y annoncer la nomination d'un commissaire industriel, ou agent d'affaires? Le titulaire de ce poste a déjà rempli de hautes fonctions administratives et il s'est révélé un homme d'une perspicacité exceptionnelle, assure-t-on. Quelles seront ses fonctions? Il devra s'efforcer d'attirer à Québec de nouvelles industries non rivales et susceptibles d'absorber beaucoup de main d'oeuvre; favoriser l'expansion industrielle; propager les avantages de Québec; accroître le commerce d'importation du port et aussi faire connaître les avantages de ce port; servir d'intermédiaire auprès des autorités provinciales et fédérales afin d'assurer en cette ville la création et l'aménagement d'une zone franche de commerce étranger, de même que l'élaboration d'un programme d'entreprises publiques destiné à l'expansion économique de Québec après la guerre.

Programme splendide. Il convient encore de marquer d'un bon point l'initiative d'un grand journal de la vieille capitale; il vient d'ouvrir ses colonnes à une chronique intitulée : "La région de Québec et l'après-guerre". L'auteur semble se proposer d'inviter les principaux industriels et commerçants de la région à s'intéresser des plus activement à l'avenir. Il signale en outre à l'attention publique les divers organismes gouvernement établis, dans le but de favoriser le rétablissement économique après la guerre : la banque industrielle, des initiatives du ministère de l'industrie et du commerce, etc.

Québec manifeste ainsi clairement son intention de ne pas se laisser devancer par aucune ville du pays. Capitale de la province, puisse-t-elle toujours servir d'exemple aux autres villes du Canada et il y aura lieu d'attendre beaucoup de l'après-guerre.

Au Cinéma Royal Amos

Samedi le 3, dimanche le 4 et lundi le 5 février : "LA CHANSON DE L'ADIEU" avec Jean Servais, Marcel Vallée, Janine Crispin et Lucienne Lemarchand. "Un amour de Chopin", tel est le sous-titre de ce film. Jean Servais incarne le grand compositeur et Alfred Cortot exécute dans la coulisse, au piano, toutes les grandes pièces qui agrémentent ce film. Lucienne Lemarchand campe le personnage de Georges Sand avec une élégance consommée.

Mardi le 6 et mercredi le 7 février : "THE IMPOSTER" avec Jean Gabin, Richard Whorf, Allyn Joslyn et Ellen Drew. Un assassin français va être guillotiné quand les boches détruisent la prison où il est détenu. Il se sauve en emportant les papiers d'un sergent tué sur place, rejoint les forces de de Gaulle et devient un héros. C'est alors que son imposture est découverte. Dégradé, il donne sa vie pour la cause qu'il a servie avec tant de désintéressement.

Jeudi le 8 et vendredi le 9 février : "BATHING BEAUTY" avec Red Skelton, Esther Williams et Basil Rathbone. Comédie musicale technicolore qui met en vedette Esther Williams championne américaine de la nage. Red Skelton fournit la partie comique du film. Xavier Cugat et Harry James y figurent aussi avec leurs orchestres de jazz.

Samedi le 10, dimanche le 11 et lundi le 12 février : "LA TRADITION DE MINUIT" avec Viviane Romance, Georges Flamant Dalio, Larquey et Marcel Pérès. A minuit, un mystérieux coup de téléphone convoque pour 10 heures, le lendemain, cinq personnes, au Bal des Papillons. Toutes s'y rendent et y font connaissance en attendant celui qui les a convoquées et qui ne se montre pas. On décide enfin de réveiller le patron du Bal des Papillons pour obtenir des explications. On le trouve mort dans son lit, assassiné. Qui est l'auteur du meurtre? Voilà le mystère qui s'élucide à la dernière minute de ce film passionnant au possible. "La Tradition de Minuit".

Chez les Chevaliers de Colomb

A cette époque de l'année où chacun fête le carnaval à sa façon nos Chevaliers de Colomb n'entendent pas demeurer inactifs. Voilà pourquoi, M. Louis-Georges Cossette intendant de notre conseil local a organisé pour dimanche le 4 février prochain une partie de cartes qui réunira une assistance considérable à la Salle des Chevaliers de Colomb. M. Cossette compte sur la présence de tous ses frères chevaliers et les compagnes de ces derniers, femmes, fiancées ou simples amies, suivant l'état civil et le goût de chacun d'eux...

La partie commencera à 8.00 p.m. précises.

Les films d'agriculture, d'industrie et de géographie humaine de l'Office national du Film sont vus, chaque mois, par quelque 400,000 spectateurs des circonscriptions rurales, et par quelque 300,000 ouvriers des usines de guerre. Ceci, sans compter les spectacles réguliers donnés dans les cinémas et qui font partie du programme.